



Lévis, 27 février 2015

GOLF DE L'AUBERIVIÈRE POURSUIVRA SES ACTIVITÉS

Lévis, le 27 février 2015. – La direction du Golf de l'Auberivière tient à rassurer ses employés et ses membres quant à la poursuite de ses activités à l'avenir. En effet, l'entreprise Énergie Valero a exercé cette semaine son droit de premier refus suite à une offre d'achat reçue par le Golf de l'Auberivière en janvier 2015. Ce faisant, la famille Dion s'affaire maintenant à discuter avec Énergie Valero les détails d'un contrat de bail à long terme permettant la poursuite des activités de golf et qui mèneront à la conclusion de la vente.

« Nous tenons à rassurer notre clientèle et nos employés qui ont été profondément bouleversés en lisant les articles publiés les 23 et 24 février dernier », souligne madame Charline Dion, directrice générale du Golf de l'Auberivière. « Nous nous ferons un devoir de poursuivre notre mission récréative en offrant l'opportunité de pratiquer le golf dans un lieu de qualité tout en maintenant la chaude atmosphère familiale qu'on a su développer au cours des années », conclue madame Dion.

Une fois la transaction de vente complétée, la santé financière de Golf de l'Auberivière sera consolidée, permettant ainsi la poursuite des activités de golf pour encore plusieurs années.

Membres et futurs membres retrouveront leur équipe dévouée et dynamique prête à entreprendre une nouvelle saison qui devrait débiter, selon nos prédictions, tôt en avril.

UN RENDEZ-VOUS

En attendant l'ouverture de la saison 2015, nous invitons les golfeurs à venir nous visiter au Salon GolfExpo qui aura lieu les 21 et 22 mars prochain au Centre de Foires de Québec.